

Compétences visées

Organiser et animer des séances d'APP.

Objectifs et contenus

MODULE 1 : Le cadre théorique multiréférentiel de l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Construire une conception commune de l'APP en psychiatrie à partir des grands courants théoriques

- Les représentations de l'APP.
- La différenciation entre APP et supervision.
- Le contexte et les recommandations de l'APP en psychiatrie.
- Les idées essentielles concernant le cognitivocomportementalisme et les liens avec l'APP :
 - le principe des thérapies brèves,
 - la centration sur le comportement et les cognitions,
 - les principales techniques : pensée alternative, immersion résolution de problèmes.
- Les idées essentielles concernant la psychanalyse et les liens avec l'APP :
 - le transfert et le contre-transfert,
 - le conscient et l'inconscient,
 - les mécanismes de défense.
- Les idées essentielles concernant la systémie et les liens avec l'APP :
 - les axiomes de la communication,
 - le processus de changement et les paradoxes,
 - les interactions groupe et individu.



Réaliser une fiche de lecture en sous-groupe autour des différents champs théoriques en psychiatrie

- La réalisation d'un résumé du chapitre défini en faisant ressortir les concepts-clés.
- L'engagement d'une réflexion groupale sur l'intérêt du contenu dans la pratique de l'APP.
- La description du questionnement que suscite le champ théorique choisi.



MODULE 2 : Les méthodes et outils méthodologiques en APP

Intégrer et expérimenter les différentes méthodes et outils concernant l'APP

- L'exploitation du travail intersession :
 - les exercices de communication interpersonnelle,
 - le travail intersession : trois synthèses.

- Les différentes méthodes concernant l'APP :
 - le vécu expérimentiel de Kolb et la méthode IDEA de Lafortune,
 - le modèle de Gibbs,
 - l'entretien d'explicitation,
 - le récit narratif,
 - la méthode GEASP,
 - la méthode ROBBO.
- Le cadre, les règles et les modalités de fonctionnement d'une APP quelle que soit la méthode choisie.
- Le travail en atelier et la consolidation des apprentissages :
 - l'expérimentation d'une méthode,
 - les acquisitions, les approfondissements et les questionnements,
 - le plan d'actions.



Choisir et argumenter une méthode d'APP parmi celles qui ont été développées en formation

- La recherche de la documentation sur la méthode choisie.
- La réalisation d'un écrit individuel autour de cette méthode APP.
- L'argumentation de ce choix.



S'exercer à l'APP par la simulation en situation de formation

- L'exploitation des travaux intersession :
 - les exercices de communication interpersonnelle,
 - le passeport,
 - les situations de soins.
- La posture du professionnel réalisant les APP :
 - l'authenticité,
 - l'écoute inconditionnelle ou la neutralité bienveillante,
 - le principe de non-jugement,
 - l'empathie ou la sollicitude,
 - la congruence,
 - la distanciation,
 - la réassurance et la mise en confiance,
 - l'approche positive : effet Pygmalion (Rosenthal),
 - le partage de l'intersubjectivité,
 - la triple posture : personne/soignant/formateur.
- La mise en œuvre des 12 séances d'APP en simulation :
 - la construction de scénarios en binôme,
 - la simulation de sa séance (une heure par participant),
 - les autres participants sont les acteurs,
 - le débriefing de 30 minutes.
- Le plan d'actions autour de séances d'APP dans les unités :
 - la préparation d'un plan d'actions avec les responsables institutionnels,
 - le calage du projet,
 - les ressources institutionnelles.



Mettre en œuvre une situation d'APP dans une unité

- L'écriture d'une synthèse sur le passeport professionnel à l'issue de l'APP réalisée.
- Le remplissage de la grille d'analyse fournie par le formateur.



MODULE 4 : Supervision et remédiation pédagogiques des APP réalisées dans les unités

Exploiter le travail intersession par un travail de supervision des APP mises en œuvre

- La présentation des 12 séances d'APP des participants.
- Les échanges avec le groupe autour du retour d'expérience.
- La consolidation des apprentissages.
- L'évaluation de la formation et les compétences acquises.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Vidéos pédagogiques.
- Études de textes.
- Exercices de simulation, jeux de rôles sur des points-clefs : méthodes APP, animation d'une APP, débat éthique.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir des exercices de validation.

Personnes concernées

Professionnel du secteur sanitaire et médicosocial.

Valeur ajoutée

Ce parcours offre la possibilité à des soignants de devenir animateur et référent en APP au sein d'une institution. La validation est obtenue à partir de travaux personnels et/ou groupaux. La création d'un passeport professionnel en début de formation assure la lisibilité et l'appropriation des contenus et méthodes.

Pré-requis

- » Au niveau du participant à la formation : avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le métier, avoir un engagement dans le projet d'APP (identifié par le passeport), avoir des connaissances approfondies en psychopathologie.
- » Au niveau institutionnel : concertation avec les responsables institutionnels et contractualisation tripartite (institution, participant et formateur) sur le projet de formation, les objectifs à atteindre, la validation du dispositif de formation et d'évaluation, le temps personnel dédié.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **15/07/2024**

GRIEPS - Les Berges du Rhône - 64, avenue Leclerc 69007 LYON - Téléphone : 04 72 66 20 30